

RECHERCHE

Cherche personne pour faire fonctionner un puits de 20m. **Tel. : 05 40 05 79 00**

Ne jetez plus! Je me déplace et vous débarrasse de vos anciens vêtements.

Tel. : 06 84 04 19 02

Recherche location T4 de plain-pied avec garage et jardin pour garer camping-car. 700€ max. **Tel. : 07 64 42 70 94**

EMPLOI

Le handball club créonnais recherche un agent de développement. **Envoyez CV et lettre de motivation à celine.hbcc@gmail.com avant le 19 octobre. Plus d'infos sur le Facebook "Créon Handball"**

Le Château La Peyruche à Langoiran recherche un tractoriste en CDI à temps plein - 35h/semaine. Candidature (CV + lettre de motivation) par mail **contact@chateau-lapeyruche.com**

DON

Une chaise de bureau. Un écran informatique SamsungT190. **Tel. : 06 81 75 87 66**

VENTE

Vends canapé Méridienne marron bon état. A voir sur place. **Tel. : 05 40 05 79 00**

AUTRE

Vous souhaitez prévenir la perte de mémoire, passer de bons moments. J'ai 52 ans, expérimentée. J'ai fait une formation "ateliers stimulation cognitive". Patiente, empathique, à l'écoute, dynamique. Je propose des activités, jeux, lecture, cuisine, etc. Salarié depuis 14 ans à la maison de santé Créonnaise je suis disponible les après-midis. Accepte les chèques emploi services. **Tel. : 06 28 66 01 41**

Propose travaux de couture. **Tel. : 06 79 31 27 66**

Propose sous location garage pour motos exclusivement dans le centre-ville de Créon. 30€/mois. **Tel. 07 81 94 99 00**

WWW.MAIRIE-CREON.FR
WWW.sortircreon.fr



Certains contribuables de la commune se sont interrogés sur la hausse qu'ils ont constatée sur leur avis de taxe foncière pour l'année 2022. Il est de mon devoir d'y répondre en toute transparence.

On rappellera tout d'abord que la base fiscale sur laquelle s'applique le taux d'imposition a été rehaussée de 3,4% par décision du Parlement. A taux inchangé, cette revalorisation entraîne mécaniquement une hausse de l'imposition dans les mêmes proportions.

TAXE FONCIÈRE

Afin de préserver son pouvoir d'achat menacé par l'inflation et notamment par la hausse prévisible des coûts de l'énergie, la ville de Créon a augmenté son taux d'imposition de taxe foncière qui passe de 38,73 % à 39,12%. On rappellera que les collectivités locales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement en faveur des ménages, et subissent de plein fouet la hausse de la dépense liée à l'énergie.

Ce sont les mêmes raisons qui ont conduit la communauté des communes à augmenter son taux de 5,35% à 7,35%, taux qui n'avait pas été revalorisé depuis 2018. Cette collectivité doit par ailleurs faire face aux besoins supplémentaires liés à la hausse de la population qui a augmenté de 2 000 habitants depuis 2014. Ce dynamisme démographique, comparable à celui que connaît la Gironde, rend nécessaire le développement de nombreux services qui sont de la compétence de l'intercommunalité: crèches, centres de loisirs, soutien aux familles, action sociale, aides à l'amélioration de l'habitat, transport à la demande, fourniture de repas, aides aux petites entreprises, soutien aux associations, urbanisme, action culturelle.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, perçue par la communauté des communes pour être intégralement reversée au SEMOCTOM (syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères) est passée de 11,36% à 11,84%, pour faire face à la hausse du coût du service et à la réalisation d'investissements destinés à améliorer l'efficacité de la chaîne de collecte et de traitement.

Enfin la taxe dite GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qui passe de 0,24 % à 0,28% est destinée à l'entretien des rivières et à la prévention des crues.

Nous sommes conscients que ces augmentations interviennent dans un contexte où vous êtes légitimement préoccupés par votre pouvoir d'achat, entamé par une inflation croissante. Les élus sont toutefois redevables de la qualité du service qu'ils rendent aux habitants dans un contexte où les collectivités subissent de plein fouet la hausse des matériaux, fournitures, nourriture, carburant, énergie, salaires...

Pour toutes ces raisons, ces hausses étaient malheureusement nécessaires. Aux élus de veiller à ce que cette contribution supplémentaire se traduise par le maintien de la qualité du service que vous en attendez. Soyez persuadés que c'est notre préoccupation quotidienne.

Pierre Gachet
Maire de Créon

A U P R O G R A M M E

du 28/09 au 04/10	mer. 28	jeu. 29	ven. 30	sam. 1 ^{er}	dim. 2	lun. 3	mar. 4
Ainbo / festival 5R	14:30						
La dérive des continents (au sud)	20:30				16:00	18:00	
My name is Gulpili		18:00		18:00		20:30	
La page blanche			14:30		20:45		20:45
Face à l'avenir (festival 5R)			18:30				
Le petit peuple du potager				15:00			
Le tigre et le président	18:00	20:30				14:30	
Everything everywhere all at once				21:00			
Kompromat			21:00		18:00		18:00

du 05/10 au 11/10	mer. 5	jeu. 6	ven. 7	sam. 8	dim. 9	lun. 10	mar. 11
Le tigre qui s'invita pour le thé	16:30			11:00	17:00		
KOATI	14:30			15:30	15:00		
Revoir Paris		20:30	14:30			18:00	20:30
Poulet /Frites**	20:30						
Tout le monde aime Jeanne	18:00			18:00	20:30	14:30	18:00
Plan 75		18:00	18:00			20:30	
Le visiteur du futur			21:00	21:00	18:15		

* En avant-première
** Opération Clins d'œil



AMAP DU CRÉONNAIS

Recherche de nouveaux foyers : découvrez les bons produits de chez vous, en soutenant les paysans locaux. **Distribution tous les vendredis de 19h à 20h.** Salle Chemin de la Pelou. Pour plus d'infos : 06 22 48 22 43 - amap.ducreonnais@orange.fr - www.amap-creon.fr

PRÉVENIR LES AVC

1 AVC/semaine, 4 AVC/mois sur le territoire de la Communauté de Communes du Créonnais.

• **Mercredi 05/10 : Le Minibus AVC sera installé toute la matinée sur le marché de Créon, place de la Prévôté.**

• **Judi 06/10 : 15h, conférence à la résidence autonomie à Créon, 18 Av. Suzanne Salvet.**

Plus d'infos : Philippe MEYNARD - 06 86 85 18 67 - phi.meynard@gmail.com

SOIRÉE JEUX

La ludothèque organise une **soirée-jeux ados & adultes vendredi 7 octobre à partir de 20h30.** Tout un tas de jeux de

société vous attendent : Topiary, Rail Road Ink, Azul Pavillons d'été, etc.... de quoi passer un bon moment ! Sans inscription, à partir de 12 ans. **Plus d'infos au 05 56 23 33 53 ou sur : www.ludothequekaleidoscope.org.**

CONFÉRENCE

Le samedi 8 octobre 2022 à 16h à la salle citoyenne de la mairie de Créon, la Société Archéologique et Historique du Créonnais propose une conférence "**Une révolte antifiscale en Benaugue sous Louis IX (décembre 1661)**" par Martine BOIT, Docteur ès lettres, Présidente de l'ASPECTS. **Entrée libre et gratuite.** Verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Du 26 septembre au 22 octobre 2022, la Croix-Rouge française organise une campagne de sensibilisation en porte à porte à Créon. Durant cette période, les équipes de l'association viendront présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers. **L'équipe qui se rendra à votre rencontre sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association (intervention**

entre 10h et 21h du lundi au samedi). Ces campagnes visent à sensibiliser les individus et ont pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, **mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**

OCTOBRE ROSE



Le dépistage du cancer du sein concerne les femmes sans symptômes et sans antécédents particuliers. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevez une invitation du Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers (CRCDC). Avec votre invitation prenez rendez-vous auprès d'un radiologue agréée qui effectuera une mammographie. Afin de sécuriser le résultat, vos clichés seront ensuite envoyés au CRCDC pour être relu par un radiologue expert : c'est la seconde lecture, gage de qualité, de sécurité et de suivi de votre dépistage. Décelés à temps 9 cancers du sein sur 10 peuvent être guéris. Ce dépistage doit être renouvelé tous les 2 ans.

THÉÂTRE D'IMPRO

Le Point Jeunes propose un atelier **théâtre d'impro tous les mercredis de 17h30 à 19h pour les 11-18ans.** Venez découvrir le théâtre d'impro et rejoindre l'équipe ! **Pour plus d'infos : ados@ljcreonnais.org - 07 57 43 95 63**

DIGITALISER POUR OPTIMISER MON ENTREPRISE

Un accompagnement gratuit & personnalisé de proximité pour vendre en ligne, optimiser ma visibilité numérique, trouver de nouveaux clients, améliorer ma productivité, maîtriser les nouvelles technologies. Qui contacter ? **Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers : 05 56 23 95 17 www.coeurentre2mers.com - conseil.numerique@coeurentre2mers.com**

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (C.L.A.S)

Il permet à votre enfant d'apprendre à apprendre, d'éveiller sa curiosité, de savoir s'organiser, de devenir plus autonome. Pour vous, parents, le C.L.A.S vous accompagne dans la scolarité de votre enfant pour mieux comprendre le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et suivre la scolarité de votre enfant. Jeoffrey (Adjoint Ados Loisirs) et Floriane (Animatrice) mettent en place ce soutien pour les collégiens. Le C.L.A.S s'effectuera au Point Jeunes (4 rue Régano, 33670 Créon) tous les jeudis de 17h à 19h. **Pour plus de renseignements ou pour demander une participation pour votre enfant : ados@ljcreonnais.org - 07 57 43 95 62**

PRATIQUE

CRÉON HEBDO

Prochaine parution vendredi **7 octobre 2022.**

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **jeudi 20 octobre à 20h15, Salle Citoyenne.**

Séance ouverte au public.

Retransmission en direct par

Télé Canal Créonnais.

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR VOS PIÈCES D'IDENTITÉ

Chaque lundi matin, de nouveaux créneaux pour renouveler vos titres d'identité seront disponibles à la réservation pour le mois suivant. Vous pouvez prendre rendez-vous sur

<https://rendezvousonline.fr/alias/creon-33670>

Mairie de Créon

50, place de la Prévôté

BP 49 - 33670 Créon

05.57.34.54.54

contact@mairie-creon.fr

www.mairie-creon.fr

La mairie vous accueille :

du lundi au vendredi

8h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30

le jeudi de 8h30 à 12h30

le samedi de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août)

S.E.M.O.C.T.O.M.

DÉCHETS MÉNAGERS

• **Secteur Nord : lundi**

• **Secteur Sud : jeudi**

• **Centre-ville : lundi et jeudi**

TRI SÉLECTIF

• **Secteur Nord & Centre-ville**

Mardi des semaines impaires.

• **Secteur Sud**

Mardi des semaines paires.

Le plan détaillé est disponible à l'accueil de la mairie, sur www.mairie-creon.fr ou sur www.semocotom.com

Hebdomadaire municipal d'information locale
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE
OU SUR www.mairie-creon.fr